qu'il montra à la gendarmerie comme appartenant à sa victime, lui appartiendrait.

Nous n'avons pu avoir de détails très précis sur ce que l'on indiquait comme mobile possible du crime, en dehors de la vengeance. Il semble néanmoins établi que Gaillez aurait vécu quelque temps avec une femme G... qui avait été l'amie d'Alglave. Celui-ci, quoi qu'il en dise, aurait donc connu celui qui devait être sa victime.

Il va sans dire qu'à Quarouble, les commentaires vont leur train : ils sont plutôt défavorables à l'inculpé qui, nous l'avons dit, a déjà purgé une condamnation à cinq ans de prison pour viol.

Au parquet, l'instruction a chômé hier et Alglave n'a pas encore, croyons-nous, choisi son défenseur.

Un suicide à Lille

Un marchand des quatre saisons, M. Adolphe Lejeune, âgé de 50 ans, domicilié 7, rue du Croquet, était depuis cinq ou six ans, atteint de phtisie pulmonaire. Malgré les douleurs de sa maladie devenue chronique, le marchand, bien connu dans son quartier, circulait toujours, crachant et toussotant, attelé aux brancards de sa voiture à bras.

Depuis quelques jours, ses clients ordinaires remarquaient chez Lejeune une tristesse inaccoutumée : le froid agissait sans doute sur ses bronches délicates et redoublait ses fatigues.

Malgré la commisération que chacun éprouvait pour le bonhomme, personne, pas même les membres de sa famille, ne firent attention à la tristesse et à l'air sombre de Lejeune. Nul ne se serait douté de l'extrême détermination prise par le malheureux.

Lundi soir, vers sept heures, il écartait, en l'envoyant faire une course, le seul de ses enfants qui restât avec lui, et, pendant que sa femme allait chercher de l'eau à la borne prochaine, il se tirait, dans la tête, un coup de revolver.

Lorsque sa femme revint, elle le trouva inanimé sur le parquet. Un mince filet de sang coulait le long de sa tempe droite, à hauteur de l'oreille. M. Lejeune était mort.

M. Lecomte, commissaire de police du 3e arrondissement, qui fit les constatations d'usage, a retrouvé, dans la poche du veston du pauvre désespéré un revolver du calibre de 7 millimètres.

Des trois enfants de M. Lejeune, un seul, âgé de 27 ans, n'est pas marié. Quant à Mme Lejeune, elle est âgée d'environ cinquante ans.

Le DRAME CONJUGAL

de l'Hôpital de Tourcoing

Descente du juge d'instruction. — L'autopsie de la victime. — Transfert de Feys à Lille.

Il faudra encore quelques jours pour que se dissipe l'émotion que ce drame tragique a causée à Tourcoing.

La foule s'est montrée, hier, fort animée contre l'assassin qui a été, au moment de son départ pour Lille, l'objet de manifestations hostiles.

AU « PETIT LILLOIS »

Le ménage Feys ayant habité l'estaminet du *Petit Lillois*, situé à l'angle des rues Belle-Vue et de la Malcense, nous nous y sommes rendu hier, à l'effet d'obtenir de nouveaux renseignements sur les héros du drame.

M. Achille Bourgois, tenancier de cet établissement, s'est de très bonne grâce prêté à l'interview.

« Le ménage Feys, nous a-t-il dit,, est venu habiter chez moi le 28 octobre. Il me loua une chambre du premier étage.

« Des disputes violentes éclataient quotidiennement entre les époux. Feys buvait régulièrement le produit de sa semaine. Quand sa femme lui reprochait son inconduite, il entrait dans une colère terrible, battait comme plâtre sa compagne, contre laquelle il proférait d'affreuses menaces.

« Le 18 décembre, Feys revint ivre. Il lui restait 25 fr., qu'il remit à sa femme. Celle-ci lui ayant dit qu'elle n'avait plus de pain, il lui reprit la somme qu'il s'en fit dépenser à boire.

« A son retour, je lui signifiai son congé. Feys, si violent avec sa femme, se montrait fort doucereux avec moi et ne répondait jamais aux observations que je lui faisais. Il accepta sans mot dire son renvoi.

« Quand il revint m'apporter la clé, il était quelque peu surexcité. Il nous déclara qu'il avait conservé vingt sous, juste de quoi acheter un couteau pour couper le cou à sa femme. Elle irait avant peu au l'ont-de-Neuville — le cimetière — lui, irait à l'échafaud.

« Sur la demande de sa femme, je continuai à cette dernière la location de ma chambre.

« Mme Feys travaillait comme fileuse à l'établissement Aimable Liard, rue Saint-Pierre. Elle rentrait chaque soir sitôt sa journée terminée ne sortait plus et ne recevait personne. C'était une femme courageuse, honnête, dont le premier souci était de ne rien devoir.

« Elle chérissait sa petite fille, Hélène, qui était entrée à l'hôpital il y a quinze jours et qu'elle allait voir chaque jour de visite. Le 2 janvier, samedi, comme Feys venait souvent chez moi et que je craignais qu'il se livrât sur elle à un mauvais coup je congédiai ma locataire.

« Dimanche vers midi, Feys entrait dans mon débit. Il était en pleine possession de lui-même. Il avait sous le bras un petit paquet.

— Je rends à l'hôpital, nous dit-il, pour porter une paire de bottines à ma fillette. J'irai ensuite à Lille, prendre le Dunkerque ou Calais. Je ne verrai plus ma femme ; je serai donc tranquille.

« Feys nous quitta sur ces mots. Je le suivis des yeux. Il hésita un moment, avant de partir par la rue de la Malcense.

« Vous savez le reste. »

DESCENTE DU JUGE D'INSTRUCTION

A 1 h. 54 du soir, M. Davaine, juge d'instruction du Parquet de Lille, débarquait à la gare en compagnie de son greffier et de M. Castiaux, médecin-légiste.

Reçu à la gare par M. Delattre, commissaire du 2e arrondissement, le magistrat s'est rendu directement à l'Hôpital civil.

M. Castiaux, procéda immédiatement à l'autopsie de la victime. De l'examen du praticien, il appert que le couteau a pénétré jusqu'au manche.

L'arme a traversé le foie et sectionné l'artère aorte, déterminant un épanchement interne considérable. Les intestins étaient enveloppés de sang coagulé.

La lugubre opération terminée, M. Davaine s'est rendu au commissariat du 2e arrondissement, où l'assassin avait été amené.

Feys a renouvelé ses déclarations de la veille, en ce qui concerne le couteau qu'il affirme avoir trouvé aux Orions, ce qui paraît invraisemblable.

Le magistrat lui demanda s'il regrettait son acte. Feys ne répondit qu'à la troisième fois, et encore d'un signe de tête bien peu affirmatif.

L'enquête a établi que le couteau avait été décemment affûté. Feys, craignant de se blesser, l'avait soigneusement entouré de papier. Il n'ota même pas l'enveloppe pour porter à sa femme le coup mortel.

Le juge instructeur a entendu une demi-douzaine de témoins : M. Bourgois ; l'infirmière de service, qui reçut la victime dans ses bras, la mère du prisonnier ; un de ses beaux-frères, et enfin un nommé Cobbaez, à qui Feys fit part, il y a trois semaines, de son projet de vengeance.

Nous avons dit hier que Feys a des antécédents déplorables. Un jour, il y a de cela seize ou dix-huit ans, à la suite d'une discussion avec un parent, il joua déjà du couteau.

Celui-ci put l'esquiver. Ce fut heureux pour lui, car le coup était si violent que la lame pénétra dans le mur.

Autre exemple de sa moralité : Il y a deux ou trois ans, alors qu'il demeurait déjà avec Sylvie Vanspeybrouck, il fit un héritage de 1800 francs, qu'il dépensa en peu de temps à godailler.

L'interrogatoire du coupable achevé, M. Davaine donna l'ordre aux agents de procéder au transfert de Feys à Lille.

LA FOULE MANIFESTE

Plus de cinq cents curieux, attendaient sur la rue à sortie de l'assassin.

Quand celui-ci parut, encadré d'agents, des cris : A mort ! retentirent. La foule accompagna le prisonnier jusqu'à la permanence.

A l'angle de la rue Nationale et de la rue de la Paix, quelques curieux avaient rassemblé des tessons de bouteilles avec lesquels ils se disposaient à lapider le sinistre individu.

Quelqu'un les en dissuada en leur disant que les coups destinés au coupable pouvaient atteindre des innocents.

Le prisonnier devait être transféré à Lille par le train de 4 h. 50. Les curieux ne se lassant pas d'attendre, la police dut user d'un stratagème : une voiture de place, mandée, vint stationner devant le perron de l'Hôtel-de-Ville.

Le prisonnier fut en traversant la Mairie, prendre place dans le véhicule et gagner la gare en toute sécurité.

Le juge d'instruction a regagné Lille par le train de 6 h. 39.

On n'était pas encore fixé hier soir sur la date des funérailles.

L'ARRIVEE A LILLE

Lorsqu'à 5 heures 15 Feys arriva en gare de Lille, une foule nombreuse, attendait à la sortie, son apparition.

L'assassin fut salué par les cris de : « A mort ! A mort ! Le lâche ! » qui se prolongèrent sur tout le parcours de la gare à la prison.

A l'arrivée au Palais, elle fut, avec peine, contenue par des agents et des gendarmes commandés en prévision d'une manifestation hostile.

Les cris redoublèrent lorsque l'assassin descendit de voiture et gravit les marches de la prison. Une violente poussée se produisit à ce moment ; puis, lorsque Feys eut disparu derrière la porte verrouillée, la foule violemment surexcitée, se dispersa par la rue de la Monnaie.

Suicide d'un enfant à Fillièvres

Le jeune Ernest Brunet, âgé de 10 ans, habitant Fillièvres, s'est suicidé en se jetant dans la Canche.

Cet enfant, atteint d'une maladie de nerfs, avait déclaré à plusieurs reprises qu'il voulait mourir, et qu'un jour il irait « faire son lit dans la rivière ».

Le petit malheureux a tenu parole.

Il quitta la maison paternelle le 28 décembre dans la matinée ; et ce n'a été que 48 heures après qu'on a retiré son cadavre de la rivière.

On juge du désespoir des parents du petit malheureux. Ce suicide a produit une profonde émotion dans la commune de Fillièvres d'ordinaire si paisible.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

SEANT A SAINT-OMER

Audience du lundi 4 janvier 1904

Présidence de M. TELLIER. — Ministère public : M. DERANSART, substitut du procureur de la République.

ATTENTAT A LA PUDEUR (huis-clos)

Accusé : Arthur-Nicolas Séché, âgé de 30 ans, ouvrier mineur, demeurant à Billy-Montigny.

Défenseur : Me Parenty, du barreau de Douai.

Séché est ACQUITTÉ.

VOLS QUALIFIES

Accusés : Léon-Arthur-Joseph Boniface, âgé de 32 ans, journalier, sans domicile

Défenseur : Me Wintrebert, du barreau de Saint-Omer.

Emile-Théophile Manchion, âgé de 29 ans, journalier, sans domicile.

Défenseur : Me Demont, du barreau de Saint-Omer.

Dans la matinée du 16 mai 1903, pendant l'absence des époux Reutier demeurant à Maninghem, des voleurs s'introduisaient dans leur maison ; tout le mobilier fut retourné et visité ; la porte d'une armoire fut foncée à l'aide d'une tige de fer ; on enleva dans ce meuble 700 francs en billets de banque, deux montres en argent, une chaîne de montre en doublé. Les malfaiteurs avaient pu ouvrir la porte à l'aide d'une clef suspendue intérieurement au chambranle de la fenêtre et qu'ils ont pu prendre en cassant un carreau de vitre.

Boniface et Manchion ont été reconnus par plusieurs personnes qui déclarent les avoir aperçus à Maninghem le 16 mai, entre dix et onze heures du matin ; l'un des témoins précise même leurs rôles, Boniface faisait le guet, Manchion était dans la cour des époux Reutier.

Les inculpés qui nient être les auteurs de ce vol prétendent qu'ils ont passé la journée du 16 mai à Saint-Omer dans une maison de tolérance ; mais il a été établi que Manchion n'y est arrivé le 16 mai que vers dix heures du soir, et Boniface le 17 mai, dans la matinée.

A la même date du 16 mai 1903, un autre vol a été commis à Audembert, à quelques kilomètres de Maninghem, au domicile du sieur Darras, alors absent. Les meubles avaient été fouillés, les poches des vêtements retournées ; on avait soustrait 60 fr. dans une garde-robe et un rasoir.

Les voleurs s'étaient introduits dans l'immeuble en exerçant à l'aide d'une bêche, une pesée sur la porte, et deux targettes avaient été brisées.

Boniface et Manchion, dont la présence sur les lieux avait éveillé l'attention, furent immédiatement soupçonnés ; on les a vus se diriger vers le village d'Audembert et peu de temps après revenir sur leurs pas. Quant à l'alibi invoqué par eux pour la journée du 16 mai, il n'est pas douteux, en présence des témoignages recueillis à Saint-Omer, qu'il est inexactement invoqué.

Les deux inculpés ont reconnu être les auteurs d'un autre vol commis à Hesdin-l'Abbé, le 22 mai *1903, au préjudice des époux Lebon-Huchin, pour* s'introduire dans la maison, ils escaladèrent une *fenêtre qu'ils avaient ouverte après avoir brisé un* carreau de vitre ils forcèrent une armoire, et *n'ayant pu trouver de l'argent, ils enlevèrent des* œufs, un paquet de tabac et quelques papiers sans importance.

Les inculpés sont très mal notés, ils ont déjà subi plusieurs condamnations, et sont l'un et l'autre passibles de la relégation.

Boniface et Manchion sont condamnés chacun à SEPT ANS DE RECLUSION ET A LA RELEGATION.

Revue de l'Année 1903

En France et à l'Etranger

Voici la suite de notre revue générale des principaux événements survenus en France et à l'étranger pendant l'année 1903, dont nous avons déjà rappelé les dix premiers mois.

NOVEMBRE

1. — Le Président de la République commue en détention la peine de mort prononcée contre Lorzeau, par les assises de l'Aisne.
— Vingt-cinq personnes périssent dans un incendie à New-York.
3. — La Chambre vote la loi sur la suppression des bureaux de placement.
5. — Le Sénat aborde la discussion du projet portant abrogation de la loi Falloux.
— La Cour de Cassation rejette le pourvoi des époux Humbert.
6. — Massacre de la garnison allemande de Varmbad, dans le sud de l'Afrique.
7. — A la suite d'une interpellation de M. Jaurès, la Chambre décide de nommer une commission d'enquête chargée d'étudier la situation de l'industrie textile.
8. — M. Regismansat est élu sénateur de Seine-et-Marne, en remplacement de M. Thomas, decédé.
9. — Suicide, à Naples, de M. Rosano, ministre italien.
13. — A la demande de M. Georges Berry, la Chambre décide la nomination d'une commission d'enquête sur les complicités judiciaires engagées dans l'affaire Humbert.
16. — Les souverains italiens, après avoir traversé la France, s'embarquent à Cherbourg, à destination de l'Angleterre.
— M. Lauthier, négociant à Toulouse, est tué en duel, à Paris, par M. Ebelot.
20. — Important discours de M. Waldeck-Rousseau au Sénat, dans la discussion de la loi sur l'enseignement secondaire ; M. Clémenceau sauve le ministère, qui obtient onze voix de majorité.
21. — Trois collisions de trains aux Etats-Unis, en Espagne et en Portugal : il y a de nombreux tués.
— Les souverains italiens débarquent à Cherbourg, de retour d'Angleterre.
23. — Discussion très mouvementée à la Chambre sur la question du désarmement : MM. Jaurès et de Pressensé trouvent contre eux la presque unanimité de l'assemblée.
28. — Le général Pedoya, commandant du 16e corps, passe au cadre de réserve.
— Suicide, à Tunis, du lieutenant-colonel Aurousseau, qui était poursuivi pour malversations.
— Le garde des sceaux transmet à la commission de revision le dossier de l'affaire Dreyfus.
29. — M. de Rosambo est élu député des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Derrien, décédé.

DECEMBRE

1. — A la Chambre, les interpellations adressées à M. Pelletan au sujet de l'administration de la marine se terminent, après des débats mouvementés, par l'ordre du jour pur et simple.
2. — La commission du ministère de la justice rejette le pourvoi en revision de Cyvoct.
3. — Exécution, à Beauvais, de Potin, l'un des assassins d'une débitante et de son petit-fils. Le complice de Potin est gracié.
— A la cour d'appel de Paris, procès Vervoort-Besson. M. Besson est débouté de son appel.
4. — La Chambre termine la discussion du budget de 1904.
6. — MM. Blanchier et de Cases sont élus sénateurs de la Charente-Inférieure et de la Lozère, en remplacement de MM. Lacombe et Roussel, décédés.
— Graves désordres à Brest, à la suite d'une conférence révolutionnaire.
8. — Mort du philosophe anglais Herbert Spencer.
— Collision de deux steamers grecs : 30 passagers noyés.
— Arrestation à Marseille de Mme Massot et du jeune Aubac, inculpés dans l'empoisonnement de M. Massot.
10. — Un prix Nobel est décerné à M. et Mme Curie pour leur découverte du radium.
15. — Au Sénat, interpellation sur l'affaire du matelot Kermorvant ; vote de l'ordre du jour pur et simple.
16. — A Marseille, terrible explosion à bord d'un pétrolier : neuf morts, quatre blessés.
— MM. Lechevallier et Chapuis sont élus questeurs de la Chambre, en remplacement de MM. Rivet, élu sénateur et Herbet, décédé.
— A Paris, collision de tramways occasionnée par le brouillard : 19 blessés.
18. — La Chambre vote l'urgence sur la proposition Mirman tendant à la suppression des décorations.
20. — M. Nicolle est élu député de la Charente-Inférieure, en remplacement de M. Denis, décédé.
21. — Le Sénat commence la discussion du budget.
23. — La Chambre vote l'ensemble de la loi des patentes.
— Violentes manifestations à Paris, à propos de la grève de l'alimentation.
24. — La commission de revision déclare recevable le pourvoi de Dreyfus.
26. — Mort de M. Zanardelli, ancien président du conseil en Italie.
— Attentat à la dynamite dans les Pyrénées-Orientales : deux blessés.
27. — M. de Marlié est élu député de Maine-et-Loire en remplacement de M. Baron, démissionnaire.
29. — La Chambre vote l'amnistie pour les délits de grèves.
30. — Clôture de la session extraordinaire des Chambres.
— Incendie d'un théâtre à Chicago : plusieurs centaines de victimes.

Dans la Région

JANVIER. — 2. Incendie chez MM. Saint-Léger frères, fabricants de rotin à Berkem, près Lille : 10.000 francs de dégâts. — 4. M. Auguste Potié, républicain, est élu sénateur du Nord. — 5. Drame sanglant au pont de Neuville, à Tourcoing : M. Jules Ladesou, conseiller municipal, est frappé de neuf coups de couteau. — 9. Exécution, à Lille, de Maurice Bouche, l'assassin de Mme veuve Henry, rue Léon-Gambetta. — Le sieur Louis Métais, demeurant à Lille, rue Jean-Bart, tue Eglantine Ringot. — 11. M. Delelis, républicain, est élu député de la 1re circonscription de Béthune. — 15. Le sieur Caron, de Bully-Grenay, est broyé par un train. — 19. Violent incendie à la gare aux marchandises d'Armentières : 500.000 francs de dégâts — 26. Le sieur J.-Bte Gamain, berger à Arques, est assassiné.

FEVRIER. — 4. Mme Maréchal, fermière à Wignehies, est assassinée par le sieur Victor Moort. — 8. Visite de M. le Ministre de l'Agriculture, à Lille, à l'occasion de la séance solennelle de la Société des Agriculteurs du Nord. — 12. L'Eglise d'Hellemmes, près Lille, est saccagée et incendiée : 30.000 francs de dégâts. — 17. Grave accident de chemin de fer à Rosult : un mort, seize blessés. — 19. Le sieur Pierre Dupire, travaillant boulevard Victor-Hugo, à Lille, est écrasé par le tramway électrique. — 20. Grave accident chez M. Villette, constructeur à Lille : trois morts, un blessé. — 26. Drame de la folie à Denain : M. Alexandre Béarde, fabricant de cordages, tente de tuer sa femme. — 28. Violent incendie chez M. Sérusclise, rue du Molinel, à Lille : 150.000 fr. de dégâts.

MARS. — 5. Un mur de 23 mètres s'effondre rue Frédéric-Degeorge, à Arras : le sieur Léon Hurtrel est tué. — 6. Le sieur Aristide Bachelet, demeurant rue du Tilleul, à Roubaix, tente de tuer sa femme, sa belle-sœur et essaie de se suicider. — 10. Drame à Anstaing : le sieur Charles Schepens est frappé à coups de couteau par les sieurs Pierre père et fils. — 12. Le sieur J.-B. Carlier, demeurant à Auberchicourt, tente d'assassiner sa tante. — 17. Rupture d'un fil de trolley à Lannoy : le sieur Louis Roussel est mortellement blessé. — 18. Terrible drame à Roubaix : le sieur Eugène Vandevelde tue sa femme à coups de marteau, lui tranche la tête et se coupe le cou avec un rasoir. — 22. Deux incendies successifs aux Magasins du Conditionnement public à Tourcoing : 50.000 fr. de dégâts. — 26. Le jeune Oscar Vandekerckove, demeurant rue de Buffon, à Lille, a les deux jambes coupées par un train. — 29. Incendie chez M. Boussemart, rue Courbet, à La Madeleine-lez-Lille : 5.000 francs de dégâts.

AVRIL. — 4. Les assassins d'Arques sont condamnés : Loyer à vingt ans de travaux forcés ; Ismérie Leroy à quinze ans et Mme Leroy-Tassart à cinq ans. — 5. Le Grand-Théâtre de Lille est complètement détruit par un incendie. — 9. Mme Henri Héquette, demeurant rue Chanzy, à Wasquehal, est brûlée vive. — 11. Drame passionnel à Fives-Lille : la femme Céline Gacre tire un coup de revolver sur Emile Vallé, qui meurt des suites de ses blessures. — 12. Voyage de M. le Président de la République en Algérie. — 15. Drame conjugal rue de la Monnaie, à Lille : Mme Angèle Hosdez tente de tuer son mari, Henri Gorlier. — 18. Le jeune Maurice Buisine, demeurant boulevard de la Moselle, à Lille, est écrasé par un train. — Drame passionnel à Marcq-en-Barœul : la femme Marie Vanuffel tente de tuer le sieur Florimond Coquéréaumont et de se suicider. — 25. Incidents graves à Hellin, au sujet de la grève à l'établissement Gratry. — 26. La papeterie Avot-Vallée, à Blendecques, près de Saint-Omer, est complètement détruite par un incendie. — 28. La femme Delplanque, demeurant à Flines-lez-Raches, tire trois coups de revolver sur Mme Bourlard.

MAI. — 1er. Visite du roi d'Angleterre, Edouard VII, en France. — 2. La jeune Yvonne Degeldre, demeurant Grande-Rue, à Roubaix, est brûlée vive. — 4. Crime à Villers-Plouich : le sieur Augustin Aubry est assassiné. — 7. Formidable explosion chez M. Malard, rue de Renaix, à Tourcoing : les sieurs Henri Moreau et Cyrille Lecomte sont horriblement brûlés. — 10. M. Morel, républicain, est élu député de l'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais). — 12. Le sieur Henri Huvenisse, demeurant rue Mazagran, à Lille, est frappé de plusieurs coups de couteau. — 13. Mlle Elisabeth Darras, de Villers-au-Flos, est assassinée. — 15. Le sieur Chéri Maerten, demeurant à Berkem, près de Lille, est écrasé par le tramway. — 18. Le sieur Alfred Carette, demeurant à Gorre, près de Béthune, frappe sa mère de cinq coups de hache. — 25. Immense incendie à la Citadelle d'Arras : vingt cinq victimes. — 26. Mlle Berthe Houppe, demeurant rue Masséna, à Lille, tombe du troisième étage et se tue. — 27. Violent incendie au château de Mme Defresnes, à Saint-Saulve. — 29. Explosion chez M. de Bar, artificier, à la Randerie (Marcq-en-Barœul). — 31. Fête régionale de gymnastique à Armentières : visite du général André, ministre de la Guerre.

JUIN. — 1er. Pose de la première pierre de l'hôpital de Roubaix. — Couronnement de Notre-Dame-des-Dunes, à Dunkerque. — Violent incendie chez MM. Frelin, Ghestem et Vandermersch, à Quesnoy-sur-Deûle : 200.000 francs de dégâts. — 3. La bonne du sieur de M. Carlier-Daniaux, à Valenciennes, est entièrement brûlée ; le sieur Jean-Baptiste Delassalle est grièvement blessé. — 4. Drame passionnel à Arras : le sieur Gaston Hagard tente de tuer Angèle Dascarpentries et de se suicider. — 6. La nommée Marie Dumortier, d'Hellemin-Lézard, tente d'assassiner le sieur Edouard Dauvielli. — 11. Grave accident aux mines de Nœux : le sieur Allard est tué et trois ouvriers sont blessés. — 15. Terrible accident à la gare de Tourcoing : le sieur Victor Castra, enroulé autour d'un câble électrique, est horriblement mutilé. — 17. Le sieur Georges Lechentre, violoncelliste, demeurant à Croix, est assommé par quatre individus. — 22. Les époux Dujardin, demeurant rue du Vélodrome, à Tourcoing, sont gravement brûlés dans un incendie qui éclate chez eux. — 23. Le sieur Dufresne, de Sin-le-Noble, tente d'assassiner Marie Piéton. — 24. Le sieur Gustave Dilion d'Angres-Liévin, tue César Dewailly. — 28. Bouleversement aux mines de Liévin : le sieur Louis Savary, aide-mineur, est tué.

JUILLET. — 1er. Violent incendie dans les magasins de la « Maison-Blanche », rue de la Vieille-Poissonnerie, à Valenciennes : 70.000 francs de dégâts. — 2. Mort accidentelle, à Oxelaere, de M. Albert Dujardin, président du Tribunal de commerce de Lille. — 3. M. Lille, ancien ministre de M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat, à l'occasion de la fête des postes et télégraphes. — 6. Voyage de M. Loubet, président de la République, en Angleterre : passage à Boulogne. — 9. Retour de M. Loubet, passage à Calais et Saint-Pol. — 11. Le jeune Raymond Masselis, demeurant rue de Fives, à Lille, est tué par la chute d'un monte-charge. — 12. La fabrique de déchets de M. Rozendael, rue Saint-Charles, à La Madeleine-lez-Lille, est détruite par un incendie : 300.000 francs de dégâts. — 14. Fête nationale en France. — 17. Accident aux mines de Vicoigne : le sieur Martial Gayot est tué et le sieur Achille Leclercq blessé. — 18. Mme Duvivier, demeurant rue de Bavai, à Fives-Lille, s'ouvre la gorge avec un rasoir. — 20. Mort du pape Léon XIII. — 22. La jeune Marie Castelein, demeurant rue des Canonniers, à Armentières, se noie dans la Lys. — 23. Effondrement d'un bâche chez Mme Auguste Lepoutre, rue Saint-Antoine, à Roubaix : cinq ouvriers blessés. — 25. Le préposé des douanes Boy, de Wattrelos, est grièvement blessé par Emile Cardon.

AOUT. — 2. Fête de la Presse du Nord, à Dunkerque. — 4. Un garçon brasseur de Valenciennes, le sieur Paindavoine, tire sur son patron, M. Dupont, et tente de se suicider. — 8. Condamnation à 20 ans de travaux forcés d'Altroff et de Marie Gignac, les assassins de Mme Oudart. — 9. Arrivée à Dunkerque de l'escadre du Nord. — 17. Le soldat Doilet se tue en tombant dans le fossé des fortifications de Condé. — 20. Incendie de la teinturerie de Fayrac au Marais-de-Lomme. — 21. Incendie sur les quais du port de Dunkerque : 4,000 balles de paille sont brûlées. — 25. A Roubaix, le sieur Vanneck frappe de trois coups de tranchet la dame Zuiderman. — 27. Dans la même ville, le nommé Scaibec tente d'assassiner sa logeuse, la dame Niedergang. — 28. A Avelin, le garde-chasse Decottignies est tué par le braconnier Lebrun. — 30. Le général André assiste aux fêtes de Landrecies.

SEPTEMBRE. — 3. Incendie de la ferme Desmidt, à Bergues. — 6. Fête du centenaire de la réorganisation des Canonniers sédentaires, à Lille. — A Bruay-sur-Escaut, le sieur Doyen est tué par son fils qui défendait sa mère malmenée par son mari. — 10. Violente tempête sur la Manche et la mer du Nord, nombreuses pertes de bateaux et d'équipages. — 16. Assassinat du garde-chasse Coptez, à Wallen, par un criminel resté inconnu. — 20. Accident d'automobile à Leffrinckoucke. — 22. A Hénin-Liétard, l'ouvrier mineur Sibille frappe de cinq coups de couteau le sieur Pierrard. — 24 et 25. Troubles graves à Armentières, une maison saccagée.

OCTOBRE. — 2. A Roubaix, le sieur Peerlink tente d'assassiner la dame Lucie Bielf et se suicide ensuite. — 3. Grève générale de l'industrie textile de la vallée de la Lys. — 8. Entrevue des délégués des grévistes avec le préfet du Nord. — 11. Inauguration du monument funéraire au cimetière de l'Est. — 18. Referendum à Armentières : la reprise du travail est repoussée. — 19. Inauguration des nouveaux immeubles du Bureau de bienfaisance à Lille. — 21. Incendie de la filature Saint-Léger à La Madeleine. — 22. Le citoyen Jaurès vient faire à Armentières une conférence. — 26. Aux mines de Béthune, six ouvriers sont blessés par une explosion de grisou. — 29. Le préfet du Nord propose l'arbitrage aux patrons d'Armentières.

NOVEMBRE. — 2. Les patrons armentiérois repoussent l'arbitrage. — 3. Accident de chemin de fer sur la ligne de Saint-Quentin à Guise : huit blessés. — 12. Nouvelle entrevue des patrons d'Armentières avec le préfet après l'interpellation Jaurès et le vote unanime de la Chambre. — 13. Le Comité de la grève vote la reprise du travail. — 15. Reprise du travail à Armentières. — 16. Deux ouvriers sont gravement brûlés à la fabrique de sucre de Bauvin. — 23. Nouvelles grèves de tisseurs à Armentières. — 27. Inondations dans l'arrondissement de Valenciennes. — 28. A Marcq-en-Barœul, le sieur Louis Waeghe veut tuer sa femme et blesse un de ses enfants. — 28. Inauguration de la nouvelle Salle de Spectacle à Lille.

DECEMBRE. — 3. Le bateau *Alexandre* de Dunkerque est perdu corps et biens. — 4. La commission mixte de l'industrie textile se réunit à la mairie d'Armentières. — 7. Incendie chez M. Crespel-Savary à Bailleul-sire-Berthoult. — 10. Trois ouvriers sont grièvement blessés par une explosion au tissage Tiberghien à Linselles. — 12. Explosion aux aciéries d'Isbergues : trois ouvriers blessés. — 18. Cinq ouvriers sont blessés à Tourcoing par l'écroulement d'une voûte. — 19. Nouvelle réunion à la mairie d'Armentières de la commission mixte de l'industrie textile. — 22. A Linselles, trois maisons sont détruites par un violent incendie. — 28. Tamponnement en gare d'Armentières : importants dégâts.

Dernière Heure

Le Budget de Tunisie

Tunis, 4 janvier. — L' « Officiel tunisien » publie le rapport du résident au bey sur le budget général de l'Etat pour 1904.

Les recettes ordinaires sont évaluées à 28,816,375 fr., soit une augmentation de 358,675 fr. sur 1903. Cette augmentation provient presque entièrement de la progression normale de la moyenne des recettes.

Le budget de 1904 est présenté avec un excédent sur les prévisions de recettes, de 121,152 francs. Les services et exercices clos ne donneront lieu à aucune observation.

Les recettes demeurées sans emploi en 1903 s'élèvent à 21,906,465 francs. Elles comprennent notamment le reliquat non encore dépensé de la première portion de l'emprunt de 1902 affecté au chemin de fer de Kalaa-es-Sénam.

Les prélèvements sur les réserves du Trésor ont été prévus pour 3,619,720 francs. Sur ce chiffre, un million sera affecté à des achats de terres pour la colonisation.

La situation des réserves a permis de constituer cette importante dotation en faveur de la colonisation sans nuire aux grands travaux publics en faveur desquels le budget de 1904 ne prévoit pas de prélèvement. Sur les mêmes réserves seront faites diverses allocations s'élevant au total à 2,257,500 francs.

La loi d'amnistie

Paris, 4 janvier. — La 8e chambre correctionnelle a fait aujourd'hui la première application de la loi d'amnistie récemment promulguée.

Deux ouvriers boulangers étaient poursuivis devant le tribunal pour bris de carreaux dans des bureaux de placement, et pour s'être livrés à des voies de fait sur la personne des agents qui voulaient les arrêter. Leurs avocats, Me Urie et Wilm, ont invoqué cette loi, et le tribunal, sur les conclusions conformes du substitut, les a renvoyés des fins de la plainte.

Les Elections en Angleterre

Londres, 4 janvier. — Les décès successifs de nombreux membres du Parlement ont causé des vacances qui donneront lieu à de prochaines élections partielles. Elles soulèvent, comme les récentes élections de Dulwich et Lewisham, un vif intérêt.

Le parti libéral, qui soutient une lutte difficile contre les candidats de M. Chamberlain, voit une nouvelle difficulté s'élever devant lui par l'entrée dans l'arène des candidats socialistes. A Gatside, circonscription libérale, le socialiste, en divisant les voies libérales, risque de livrer le siège aux conservateurs.

La même situation se retrouve à Norwich.

M. Frédéric Harrison, le philosophe bien connu, dans l'assemblée annuelle de la Société positiviste, a fait le procès de M. Chamberlain conseillant de porter la lutte sur le terrain agraire et d'opposer des réformes radicales à la nouvelle politique fiscale.

A Devon, où doit avoir lieu également une élection partielle, on signale des troubles graves au cours d'une réunion organisée par le parti conservateur, les libéraux ont empêché leurs adversaires de parler et l'on a échangé des pots de fleurs qui ont grièvement blessé un certain nombre d'assistants.

GREVE DE TYPOS

Grenoble, 4 janvier. — Les typographes de l'imprimerie Dardelet, qui emploie les linotypes, s'étant mis en grève, le journal socialiste *l'Ami du Peuple* et l'organe radical-socialiste la *Dépêche dauphinoise* sont obligés de suspendre leur publication.

L'erreur du pharmacien

Paris, 4 janvier. — Il y a deux mois, une dame P... se rendait chez son pharmacien où elle faisait préparer une ordonnance de son médecin.

Quand elle eut absorbé le médicament, elle se plaignit de violentes souffrances, de brûlures à l'estomac et fut prise de vomissements. Le médecin fut mandé aussitôt et constata que le médicament n'était pas celui qu'il avait ordonné. Le pharmacien s'était trompé et avait donné de la teinture d'iode.

Le commissaire de police procéda à une enquête et l'élève pharmacien avoua s'être trompé et avoir placé l'étiquette destinée à l'ordonnance sur une fiole de teinture d'iode.

Mme P... poursuit aujourd'hui l'élève pharmacien pour blessures par imprudence, et le pharmacien comme civilement responsable.

Mme P... affirme être encore malade par suite de l'erreur, et n'ayant pu, à cause des brûlures de l'estomac, absorber des aliments fortifiants, se trouver dans un grand état de faiblesse. Me Bérard s'est présenté pour Mme P..., réclamant 1,500 francs de provision et un examen médical.

Le tribunal commet le docteur Vibert pour examiner l'état de la malade et ses conséquences. Quant à la provision, le tribunal ne l'accorde pas, ne connaissant pas la gravité de la maladie de Mme P...

Vol de 129.000 francs

Paris, 4 janvier. — Un garçon de recettes de la Compagnie Macei, L. Faure, âgé de 32 ans, était allé opérer des versements dans un comptoir parisien et avait déposé sur la tablette du guichet sa sacoche, contenant une somme de 129.013 fr. en billets de banque et mandats. Au moment de reprendre sa sacoche, il s'aperçut qu'elle avait été enlevée par un audacieux filou, dont on n'a pas la moindre trace.

ARRESTATION DE BRIGANDS

Palerme, 4 janvier. — Des agents de police voulant arrêter le brigand Mirto, avec cinq autres bandits, près de Bisaquino, une lutte s'engagea au cours de laquelle Mirto et un agent ont été tués. Trois autres agents ont été blessés. Les cinq bandits purent être arrêtés.

Grève de jurés

Paris, 4 janvier. — C'est aujourd'hui que s'ouvrait, sous la présidence de M. le conseiller Wendling, la session des assises pour la première quinzaine de janvier. A l'appel des jurés, on a constaté que, pour raisons diverses, il manquait treize jurés. Dans ces conditions, on ne pouvait procéder au tirage au sort du jury, et on a tiré de la liste générale des jurés de la Seine, quelques nouveaux noms. Des gardes municipaux ont été envoyés aux domiciles des nouveaux titulaires pour les engager à se rendre immédiatement à Paris.

Enfin, à deux heures et demie, on pouvait procéder au tirage des jurés devant juger un Italien qui, à Saint-Denis, le 2 septembre dernier a, au cours d'une rixe, tué un de ses compatriotes.

La Catastrophe de Chicago

(Nouveaux détails.)

Chicago, 4 janvier. — Les directeurs des théâtres de Chicago réclament à la municipalité la permission d'ouvrir au moins le parterre des théâtres, car il y a 1.500 pauvres gens sans ressources qui ne vivent que de leur travail au théâtre.

Hier, les entrepreneurs de pompes funèbres ont été débordés. Il a fallu renvoyer beaucoup de funérailles à aujourd'hui.

Il y a eu hier une tempête de neige. L'accès des cimetières était devenu difficile, mais le tapis de neige amortissait tous les bruits, et il en résultait un silence des plus impressionnants.

Les fossoyeurs ont passé toute la nuit de samedi à dimanche à creuser des tombes à la lumière des torches et des lanternes. On a vu hier après-midi jusqu'à quatorze funérailles célébrées à la fois dans le même cimetière.

La nervosité des habitants est extrême. On en cite l'exemple suivant :

Un incendie s'étant décla